

L'ÉCHO DES COLONNES

ÉDITORIAL

Octobre 2000

N° 10

L'Amélycor entame sa sixième année d'existence. Très fréquemment, après l'euphorie des débuts, l'activité de beaucoup d'associations tend à régresser quelque peu. Fort heureusement, l'Amélycor a conservé ses adhérents et sympathisants et les conférences de nos « Jéudis de l'Amélycor » ont été extrêmement suivies.

Nos propositions d'« Espace-patrimoine » ont été acceptées pour l'essentiel; en effet, notre dossier a été retenu par le Conseil Régional qui lui a marqué le plus vif intérêt et souhaite le voir réalisé rapidement.

Le 13 septembre, Messieurs Gautier, architectes, et Monsieur Thebaut, représentant la DDE, nous ont présenté les plans définitifs. Il est raisonnable de penser que les travaux pourraient être terminés à la fin de l'année 2001.

Le site Internet ouvert par Françoise Le Bozec et Claude Coignat, avec la participation des élèves de la section STT, permet d'avoir accès à des informations portant sur le Lycée, (plans, historique...) et présente aussi des informations sur notre association.

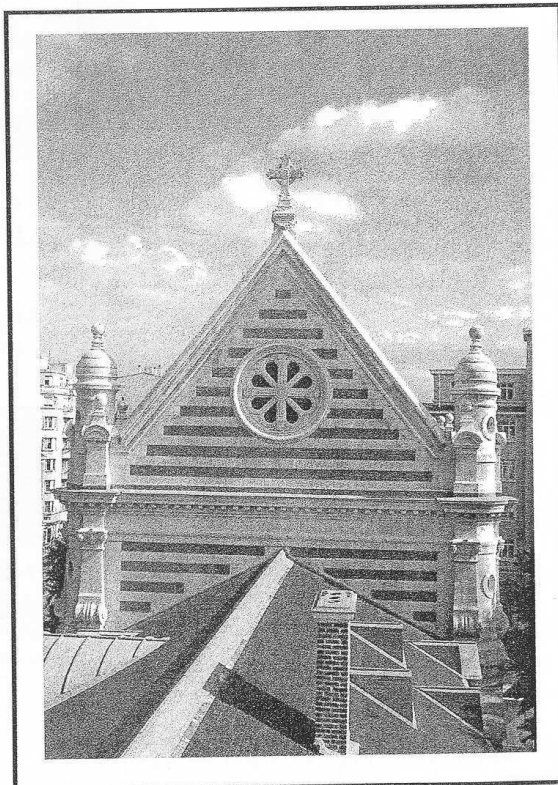
Le Lycée Emile-Zola participe à un « projet Comenius » avec des Lycées étrangers. Ces Lycées (notamment le Lycée Xelmirez de Saint Jacques de Compostelle et le Lycée Visconti à Rome) possèdent des collections d'instruments anciens. Puisque ce projet Comenius s'inscrit dans une volonté de participer à une réflexion commune des établissements sur le patrimoine historique et sa mise en valeur, l'Amélycor apportera volontiers son aide aux professeurs concernés.

Le programme des conférences pour l'année scolaire en cours n'est pas encore totalement arrêté, nous tenterons d'aborder une grande variété de sujets. Pour la première, le jeudi 26 octobre, Jos Pennec nous relatera les débuts de la Faculté des Sciences de Rennes.

L'assemblée générale de l'Association aura lieu le Jeudi 19 Octobre. Venez nombreux, faites nous part de vos suggestions et n'hésitez pas à susciter de nouvelles adhésions !

Pour le comité de rédaction
Le Président J-N Cloarec

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



Association pour la MEmoire du LYcée et COLLège de Rennes

Cité scolaire Emile Zola avenue Janvier BP 518

35 006 RENNES Cédex

SCIENCES

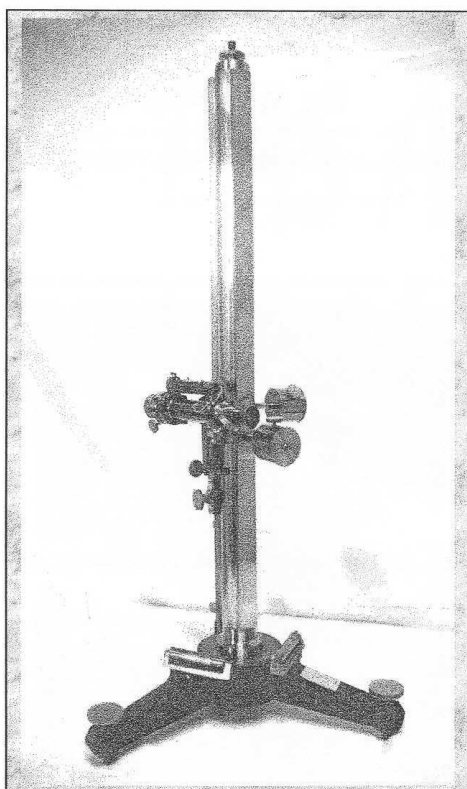


A QUOI SERT CET APPAREIL ?

Le cathétomètre



Par Gérard CHAPELAN



Le cathétomètre est constitué d'une colonne verticale de laiton traversée selon son axe par une tige métallique autour de laquelle elle peut pivoter.

Cette colonne porte une règle graduée le long de laquelle se déplace une lunette horizontale.

Il sert à mesurer avec une très grande précision la différence d'altitude entre deux points visés successivement à travers la lunette (par exemple la différence de hauteur de deux colonnes liquides dans des tubes capillaires communicants).

L'usinage est remarquablement précis. Les réglages de verticalité de l'axe et d'horizontalité de la lunette sont très fins.



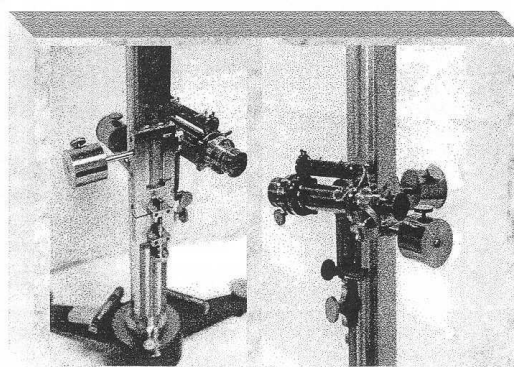
Vue générale du cathétomètre

Détails de la lunette...



Une vis permet de faire progresser la lunette le long de la règle de façon quasi insensible. le viseur comporte un réticule.

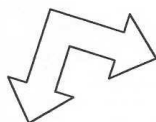
Enfin un vernier au 1/100 de mm permet de mesurer le déplacement de la lunette sur la règle. En pratique la précision nominale est sans doute illusoire et les dénivellations sont mesurées, au mieux, au 1/50 de mm près.



VOICI DEUX
EXTRAITS DU GANOT

CI-CONTRE LE
DEBUT DE L'ARTICLE
TRAITANT DU CATHE-
TOMETRE ;

CI-DESSOUS LA
PLANCHE REPRESENTANT
LES DIFFE-
RENTS SCHEMAS COR-
RESPONDANT A CE
DERNIER



* 14. **Cathétomètre.** -- Cet instrument sert à mesurer, dans le sens de la verticale, la distance de deux points donnés; par exemple, la différence de hauteur de deux colonnes liquides. Réduit à sa plus simple expression, il consiste en une tige verticale le long de laquelle glisse une lunette horizontale, qui, par sa course entre deux points, en fait connaître la distance verticale. La figure 3 donne une vue d'ensemble du cathétomètre, et les figures 2 et 4 en donnent les détails sur une plus grande échelle.

Une colonne d'acier de 1^m,20 de hauteur, montée sur un trépied à vis calantes, porte le corps du cathétomètre. On y monte ainsi un tube creux de laiton PQ, qui s'engage comme un manchon sur la colonne d'acier, et tourne librement autour. Pour cela, le tube PQ est surmonté d'un chapeau de cuivre z, représenté plus en grand sur la droite de la figure 2. La tête du chapeau est traversée par une vis x. La pointe de celle-ci portant sur l'extrémité axiale de la colonne, lorsqu'on tourne la vis, on soulève tout le tube PQ, qui se trouve ainsi suspendu sur pivot, guidé à sa partie inférieure par un collier qui embrasse un tourillon conique réservé à la base de la colonne.

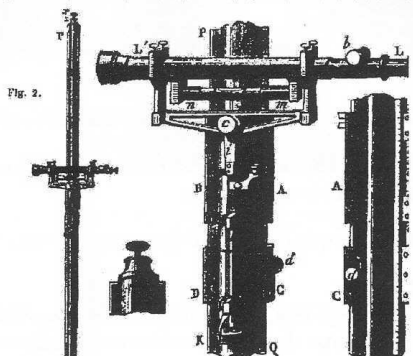
Le long du tube PQ glissent deux chariots AB et DC, reliés entre eux par une vis de rappel z. Le premier porte une lunette LI, et un niveau à bulle d'air m (94), montée sur une fourchette mobile autour d'un axe e fixé sur le corps du cathétomètre. A la fourchette est fixé un levier f qu'on incline plus ou moins à l'aide d'une vis de rappel p, pour obtenir l'horizontalité du niveau et de la lunette.

Le bouton K, qui fait marcher la vis z, porte sur sa circonférence une division en 100 parties, et un repère o, fixé à la pièce DC, marqué de combien de divisions on tourne le bouton K. Le pas de la vis z étant de $\frac{1}{2}$ millimètre, il résulte que lorsqu'on tourne le bouton K de 1 division, le chariot AB et la lunette se déplacent de $\frac{1}{100}$ de millimètre. Enfin, sur toute la longueur du tube PQ est une échelle en millimètres représentée sur la droite de la figure 4, et un vernier vu, lié au chariot AB, glisse le long de l'échelle.

Ces détails connus, pour déterminer la position d'un point, on abaisse ou élève

PROPRIÉTÉS GÉNÉRALES

Les deux chariots et avec eux la lunette, jusqu'à ce que celle-ci soit à la hauteur du point à observer; puis, fixant le chariot DC au moyen d'une vis de rappel z, on tourne lentement le bouton K jusqu'à ce que la pointe de cuivre des deux fils fins, qui coïncide avec l'axe optique de la lunette (280), coïncide exactement au point que l'on vise. Si on lit alors l'indication du vernier



sur l'échelle, on a un nombre qui marque au-dessus du zéro de celle-ci, la hauteur du point observé. Opérant de la même manière pour déterminer la hauteur du second point donné, la différence entre les deux nombres obtenus fait connaître, dans le sens de la verticale, la distance des deux points.

Pour donner des indications précises, le cathétomètre doit satisfaire aux conditions suivantes :

1° L'axe optique de la lunette doit être parallèle à la ligne du niveau. Cet condition, qui est remplie d'avance par le constructeur, s'obtient à l'aide de la vis de rappel dont le niveau est muni.

2° L'axe optique de la lunette doit être perpendiculaire à l'axe de rotation. Pour cela, notant la position de la bulle du niveau par rapport à ses repères, c tourne la lunette et le niveau de 180 degrés. Si la bulle revient exactement à la même position entre ses repères, le niveau est dans une direction parallèle à l'axe de rotation; si elle revient à une position d'axe de rotation perpendiculaire à l'axe de rotation, le niveau est dans une direction perpendiculaire à l'axe de rotation.

Le Ganot est la bible des physiciens, le manuel qui servait aux élèves et enseignants de la fin du dix-neuvième siècle au début du vingtième siècle pour les cours .

Le lycée Emile Zola possède un ou deux exemplaires de cet ouvrage .

Bertrand Wolff et Gérard Chapelan , enseignants de physique au lycée ont eu l'occasion de travailler dessus avec leurs élèves dans le cadre des ateliers de pratique scientifique ou dans le cadre du projet Comenius .

8

PROPRIÉTÉS GÉNÉRALES

ce que, dans deux positions diamétralement opposées, la bulle revienne à la même place par rapport à ses repères; la lunette est alors perpendiculaire à l'axe.

3° L'axe de rotation de l'instrument doit être vertical. Pour cela, le niveau est ramené parallèlement à l'une des branches du trépied, on fait marcher la vis de cette branche jusqu'à ce que la bulle arrive entre ses repères. Tournant ensuite de 90 degrés, on amène de nouveau la bulle entre ses repères au moyen des deux autres vis calantes. L'axe de l'instrument est alors vertical, puisqu'il est perpendiculaire à deux droites horizontales.

SCIENCES SUITE

Mais qui était donc Boyle, ce physicien oublié ?

ROBERT BOYLE est né en 1627 à Lismore Castle en Irlande. Il est le 7^e enfant de Richard Boyle , un très riche aventurier du temps de la reine Elisabeth 1^{ère}.

Dès l'âge de huit ans on l'envoie étudier au "Eaton College" à Windsor, en Angleterre.

De douze à dix sept ans il continue ses études avec un professeur privé. C'est à cette période qu'il se rend en Suisse où il séjournera le plus longtemps, mais aussi en France et en Italie. Il apprend la philosophie, les mathématiques, la physique, ainsi que certaines matières concernant le milieu naturel.

Après cette période d'étude sous tutorat, il s'intéresse à la science. Il retourne en Angleterre, à Dorset et commence des expérimentations scientifiques et rédige aussi des essais moraux. Boyle n'est pas uniquement chimiste , mais aussi philosophe et surtout aussi physicien.

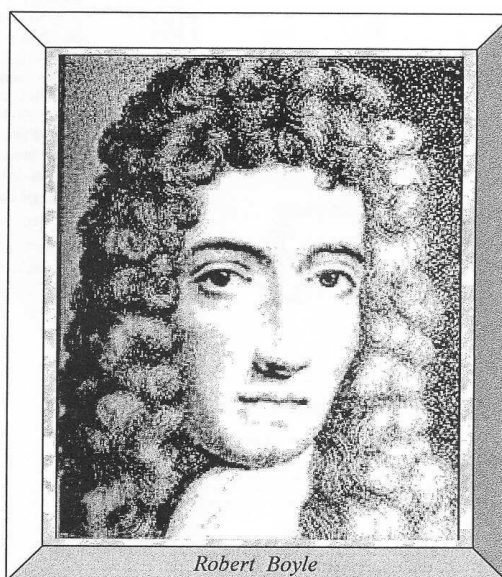
Pour ses travaux, il expérimente dans plusieurs domaines. Grâce à lui , la science devient plus rigoureuse. Pour lui, le plus important n'est pas de conclure des théories, mais d'expérimenter et de recueillir de l'information .

Vers 1650, Boyle s'établit à Oxford et prend pour assistant un dénommé Robert Hooke . Ensemble, ils feront des expériences sur l'air, le vide ainsi que sur la respiration et la combustion.

En 1660, à 33 ans , il publie un premier livre. C'est à cette époque qu'il devient membre fondateur de la "Royal Society of London" .

En 1661, Boyle publie ce que l'on considère comme son ouvrage le plus important : "*The Sceptical Chymist*" (le chimiste sceptique) . Dans ce livre il exprime ce qu'il pense de certaines théories qu'il trouve erronées, comme par exemple la théorie d'Aristote. En 1662 il découvre la loi sur les gaz parfaits qui sera redécouverte quelques années plus tard par Edmé Mariotte et que l'on nommera loi de Mariotte (du moins dans les pays francophones) . En 1664 il publie un autre livre dans lequel il explique un certain nombre de ses découvertes telles la découverte du sirop de violette dont la couleur change selon le "pH " du milieu où il se trouve.

En 1668, il s'installe à Londres et se constitue un nouveau laboratoire pour continuer ses recherches. A cette époque de sa vie il faut mentionner que Boyle est un fervent chrétien. On peut signaler la parution d'une bible en gaélique. Pendant quelques temps il est le directeur de la compagnie des Indes Orientales.



les, et à ce titre il s'occupe de l'envoi de missionnaires .Boyle est persuadé que la science est intimement liée à la religion.

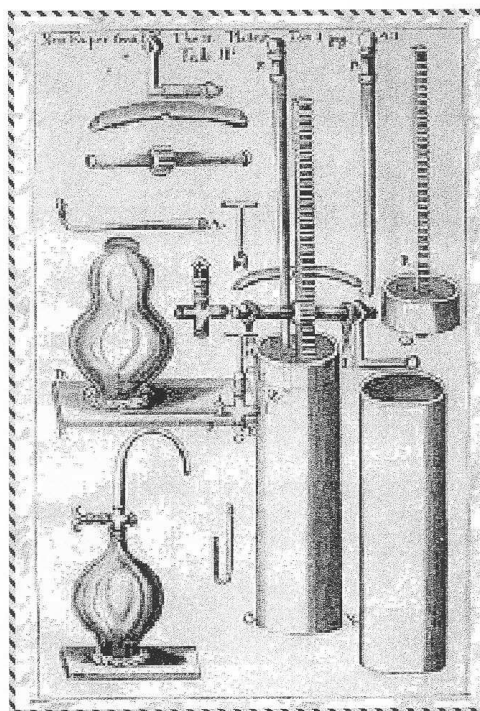
Le 30 décembre 1691 Boyle meurt à Londres à l'âge de 64 ans. On dit de lui qu'il a été "le père de la chimie anglaise" . Ses découvertes, ses expérimentations seront la base pour les successeurs .

DÉCOUVERTE : l'amélioration de la machine pneumatique d'Otto Von Guéricke , l'amélioration du thermomètre de Galilée, l'observation de l'abaissement des points d'ébullition dans le vide. Enoncé de la loi des gaz : $P_1 V_1 = P_2 V_2$

La chimie doit beaucoup à Robert Boyle. C'est lui qui a engagé la science dans la voie de l'expérimentation.

IMPACT SUR LA SOCIÉTÉ : Boyle a été le premier à utiliser la méthode scientifique de façon réfléchie, il fut le premier chimiste analyste . Les découvertes de Boyle ont beaucoup d'impact sur la vie de tous les jours. C'est grâce à lui que les relations entre pression et volume sont maîtrisées. La loi de Boyle s'applique par exemple aux pneus de voiture. A température constante, la pression et le volume restent normaux. par contre si la température se refroidit beaucoup, le volume diminue. De même la nécessité de pressuriser les cabines des avions est aussi une conséquence de la loi de Boyle .

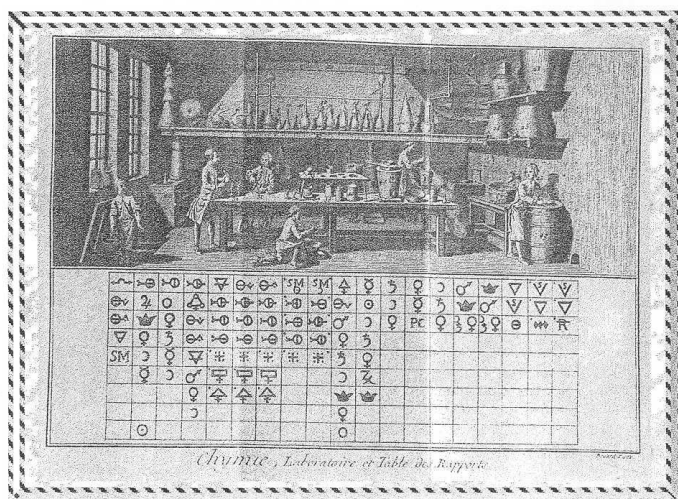
Gérard Chapelan



Appareils de Boyle

Planche Chimie de l'Encyclopédie .
Lycée Zola - Photo: Suzanne Blanchet

Robert Boyle



QUELQUES TEXTES FONDATEURS

Jos Pennec a retrouvé , aux archives nationales , quelques textes fondateurs du lycée de Rennes . Voici donc le fruit savoureux de ses investigations, retranscrit par lui-même .

EXTRAIT DES REGISTRES DE DELIBERATION DES CONSULS DE LA REPUBLIQUE.

St-Cloud le 24 vendémiaire an 11 de la République une et indivisible. Les Consuls de la République , sur le Rapport du Ministre de l'Intérieur arrêtent :

Article 1^{er}

Dans le cours de l'an onze il sera établi un Lycée dans la ville de Rennes.
Ce lycée sera placé dans le ci-devant Collège des Jésuites.

Article 2

Les Ecoles centrales de Rennes, de Vannes, de Saint-Brieuc, de Quimper et de Nantes seront fermées à dater du 1^{er} messidor.

Article 3

Les Préfets à la réception du présent arrêté feront mettre le scellé sur les Bibliothèques, cabinets et autres dépôts appartenant aux dites Ecoles centrales .

Article 4

La municipalité de Rennes prendra les mesures convenables pour qu'au 1^{er} prairial prochain le lycée soit pourvu conformément à l'Etat ci-joint, de tout ce qui sera nécessaire pour recevoir 100 élèves le 1^{er} messidor et 50 de plus le 1^{er} vendémiaire.

Article 5

La commission chargée de l'organisation du Lycée de Rennes se rendra dans cette ville avant la fin de germinal. .

1757 1^{re} au 11

Bennes

Liberté.

Egalité.

Extrait des Registres
Des Délibérations des Consuls de la République.

Paris, le 24 Vendémiaire an 11 de la
République une et indivisible.

Les Consuls de la République
Sur le Rapport du Ministre de l'Intérieur.

Arêtent: Art 1^{er}

Dans le cours de l'an onze il sera établi
un Lycée dans la Ville de Bennes
Ce Lycée sera placé dans le ci-devant Collège
des Jésuites.

ARCHIVES
NATIONALES

Art 2.
Les Ecoles Centrales de Bennes, de Nantes
de St Brieux, de Quimper et de Morlaix seront
fermées à dater du 1^{er} Messidor.

Art 3.
Les Préfets, à la réception du présent arrêté,
font mettre les collections Bibliothèques Cabinets
et autres Dépôts appartenant aux dites Ecoles
Centrales

Art 4

Article 6

La commission fera les dispositions préparatoires soit pour le local, soit pour l'organisation du Lycée : elle interrogera les professeurs des cinq Ecoles Centrales et tous les citoyens qui se présenteront de quelque département qu'ils soient. Elle enverra au Ministre de l'intérieur son rapport et sa proposition de nomination en nombre double conformément à l'article 19 de la loi du 11 floréal an 10 ...

Article 9

Le Ministre de l'Intérieur désignera 30 élèves du Prytanée de Paris qui seront transférés et rendus le 1^{er} messidor au Lycée de Rennes.

Article 10

Le Proviseur, le Censeur et le Procureur gérant du Lycée seront rendus à Rennes avant le 15 floréal.

Article 11

Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier consul ; signé Le Premier Consul Bonaparte ; Le Secrétaire d'Etat signé : Hugues B. Maret.

Contresigné : Chaptal



MAX JACOB

Voici quelques fragments de la conférence proposée par Françoise Meinnele le 13 avril 2000, au lycée Zola, dans le cadre des Jeudis de l'Amélicor

Le fils Jacob, comme on l'appelait dans sa ville natale, naquit le 12 juillet 1876 à Quimper.

Sa famille, d'origine israélite, installée en Bretagne depuis 2 générations, tenait à Quimper un magasin de brocante et son père, tailleur, au 8 rue du Parc, confectionnait des costumes bretons.

Max Jacob a baigné, durant toute son enfance, dans une ambiance très bretonnante, au sein d'une famille athée, ce qui l'a vraisemblablement rendu plus sensible aux fêtes catholiques, lui qui apercevait depuis sa chambre, rue Saint-François, les 2 tours de la cathédrale Saint-Corentin.

La famille de Max Jacob était bien intégrée à Quimper, mais Max, enfant timide et hypersensible, inquiétait ses parents par sa grande instabilité émotionnelle. Le personnage familial dont Max se sentait le plus proche était son grand-père Samuel, qui, après avoir passé sa vie à appliquer des broderies bretonnes sur des costumes civils, termina sa vie en se faisant pousser en chaise roulante dans les rues de Quimper.

" Il s'arrêtait et engageait la conversation avec les personnes qui le saluaient de leur fenêtre. Il aurait encore très bien pu marcher, car il n'avait aucune infirmité, mais il avait décidé de ne plus marcher et se faisait porter sur les escaliers. "

Sans doute influença-t-il son petit-fils Max dans son amour de la dérision, du pastiche, des calembours et son goût des déguisements les plus loufoques.

Certains textes de Max Jacob pourraient l'apparenter aux Surréalistes, qui l'ont pourtant renié, lui qui, tout comme eux, voulait " faire frissonner l'inconscient. "

La difficulté de certains de ses textes vient de ce que pour lui " la propriété des termes a moins d'importance que leur euphonie. " Il n'hésitait pas, pour ce faire, à recourir au dictionnaire et à associer les mots par sonorités. Ainsi, un poème extrait du recueil " le laboratoire central " témoigne-t-il d'une véritable jubilation verbale :

*" Belem ou Balaam, c'est de l'araméen
Préfère l'aramon, brigadier Larramée.... "*

Pirouettes stylistiques en classiques alexandrins, allitérations, où le poète s'amuse de notre supposée ignorance : Belem ou Balaam est un quartier de Lisbonne. L'araméen était la langue sémite parlée en Palestine avant Jésus-Christ. (C'est de l'hébreu dit-on plus communément, quand ne comprend pas

un texte !) Si l'on se souvient que l'aramon est un cépage cultivé dans le midi de la France, il devient évident que Jacob conseille plutôt les vertus du bon vin que l'étude des langues anciennes à ce brave Larramée !

Ici apparaît le côté " joyeux drille " de Max Jacob, qui fera très tôt partie de la communauté artistique de Montparnasse, aux côtés d'autres artistes bohèmes : Cendrars, Cocteau, Apollinaire, Pascin, Soutine, Modigliani, Poulenc et d'un autre grand ami : Picasso.

Monté à Paris sans le sou, Max Jacob exerça tous les métiers possibles pour survivre : professeur de piano, clerc d'avoué, critique d'art et même....bonne d'enfants ! En fait, son caractère fantasque n'était guère compatible avec un emploi stable.

À la lecture du roman de Dan Franck : " Nu couché ", on voit revivre la joyeuse faune cosmopolite des artistes de Montparnasse. Jos Pennec, professeur de mathématiques au lycée Zola, nous a fourni un document original où le graveur d'origine Bretonne Gorvel raconte à un ami une soirée artistique fort arrosée où Max Jacob déclama du Lautréamont, sortit avec ses amis distribuer des billets de banque dans la rue, nuit épique qui valut à Gorvel de se voir congédier par ses propriétaires.

Cette période fut cependant difficile à vivre pour Max Jacob, découvrant son homosexualité qu'il accepta fort mal. Il venait dans cette même période de décider de se convertir au catholicisme, consacrait beaucoup de temps à son instruction religieuse et vivait donc très mal la dualité, qui fut toujours un trait marquant de sa personnalité. Il se livre à une introspection douloureuse dans l'un de ses derniers poèmes :

*" Savoir quand tu étais sincère,
Vieux personnage de la terre :
Quand j'étais chaste et vertueux
Pour plaire à mon ange, à mon Dieu
Ou quand Satan mettait mon masque
Le sien en mufle de tarasque ? "*

(Le tarasque désignant en ancien provençal un animal monstrueux !)

On retrouve dans la symbolique Jacobienne des antithèses constantes entre le monde du ciel représenté par le thème de l'envol, de l'oiseau et celui de la terre représenté par des bêtes venimeuses, serpents entre autres . Max Jacob passa sa vie à attendre la paix de l'au-delà :

*" Envolez-moi au-dessus des chandelles noires de la terre.
Au-dessus des cornes venimeuses de la terre.
Il n'y a de paix qu'au-dessus des serpents de la terre. "*

Quand il obtint enfin le baptême catholique(avec Picasso pour parrain), Max Jacob décida de fuir l'ambiance néfaste pour lui de la vie Parisienne : Dans un poème intitulé " Bal masqué ", mis en musique par Francis Poulenc, il écrit :

*" Par ma barbe je suis
Trop vieillard pour Paris
L'angle de tes maisons
M'entre dans les chevilles. "*

Max Jacob réalisera alors son souhait de devenir " anachorète "et vivra dès 1921 au presbytère de Saint-Benoît-Sur-Loire, exil adouci par quelques visites d'artistes Parisiens.

La période de la Seconde Guerre Mondiale fut très sombre pour Max Jacob, qui, en dépit de sa conversion au catholicisme, ne voulut jamais renier ses origines juives et servit la messe en portant son étoile jaune.

Monsieur Bertin, ancien élève au lycée Zola, raconte la scène suivante :

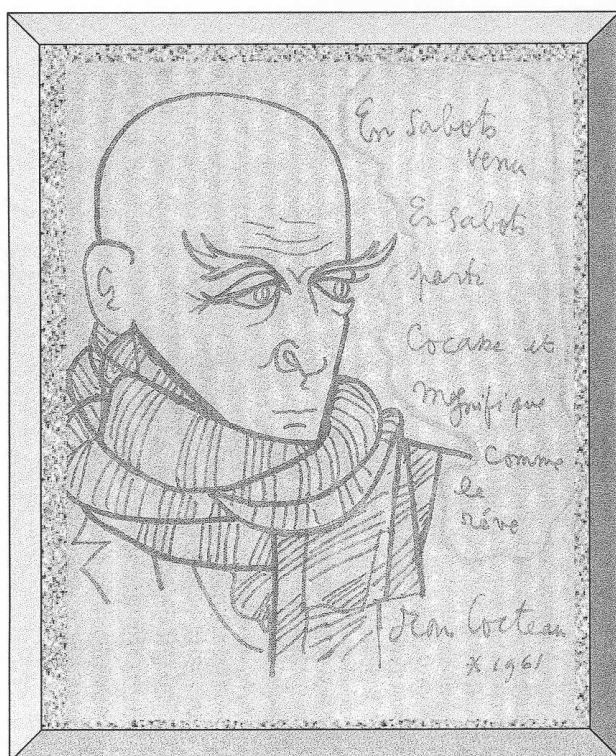
- Max Jacob se trouvait au restaurant avec des amis. Près d'eux, 3 miliciens de la milice de Darnand tenaient des propos antisémites d'une extrême grossièreté. Max Jacob se leva et s'adressa aux 3 hommes : "*Messieurs, permettez-moi de vous serrer la main...Et que Dieu vous pardonne !*"

Arrêté le 24 février 1944 par les Allemands, Max Jacob trouva le temps de griffonner un message à l'intention du curé de Saint-Benoît : "*Je remercie Dieu du martyre qui commence.*"

Lorsqu'ils apprirent son transfert à Drancy, ses amis Parisiens, Cocteau en particulier, firent l'impossible pour le faire libérer. Hélas une pneumonie l'emporta le 5 mars 1944 à Drancy.

La ville de Quimper garde le souvenir de ce touche-à-tout de génie : la bibliothèque possède

l'intégrale de ses oeuvres, le musée lui consacre une exposition permanente, une passerelle sur l'Odet lui est dédiée, sa maison natale se reconnaît à une plaque gravée par Jean Cocteau.



" En sabots venu,
En sabots parti... "

Françoise Meinel
Documentaliste au lycée

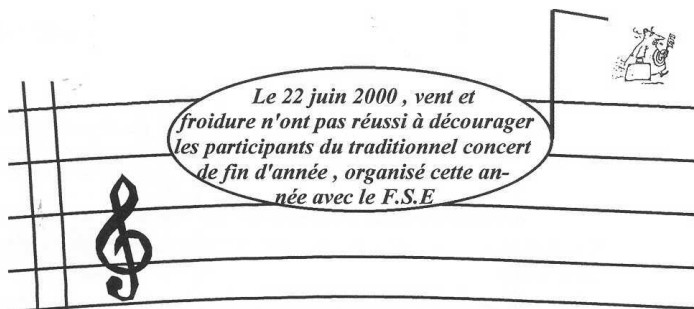
1961
Jean Cocteau - Portrait de Max Jacob,
Musée des Beaux Arts de Quimper

MUSIQUE



Florian Caillou : clarinette
Damien Caillou : saxophone
Jocelyne Caillou:flûte -**Marylène Caillou**:basson

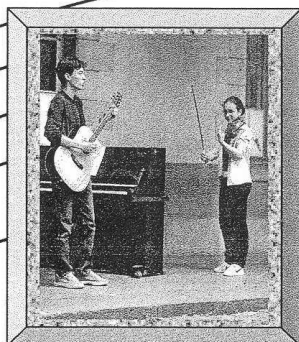
MOZART , air des *Noces de Figaro* (transcription)
 STRAUSS, air de *La Chauve Souris* (transcription)



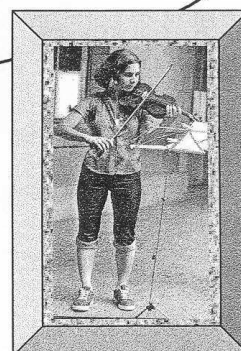
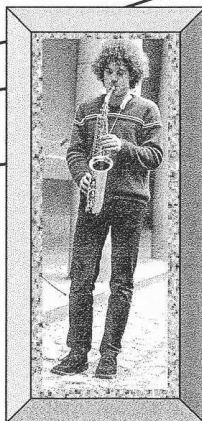
Le 22 juin 2000 , vent et
 froidure n'ont pas réussi à décourager
 les participants du traditionnel concert
 de fin d'année , organisé cette an-
 née avec le F.S.E



JAZZ Charles Chichportiche:



Frédéric Michel : guitare
Catherine Gorre : violon



RIEDING , Adagio –
Jehanne Mouginot:violon

CHOPIN , *Nocturne* – **Gwenhaël Georget** : piano – CHOPIN , *valse*- **Solenn Guern** : piano - *Composition* ,
Solenn Guern : piano - BEETHOVEN , *romance* –**Catherine Gorre** : violon – **Olivier Cathelineau** : piano



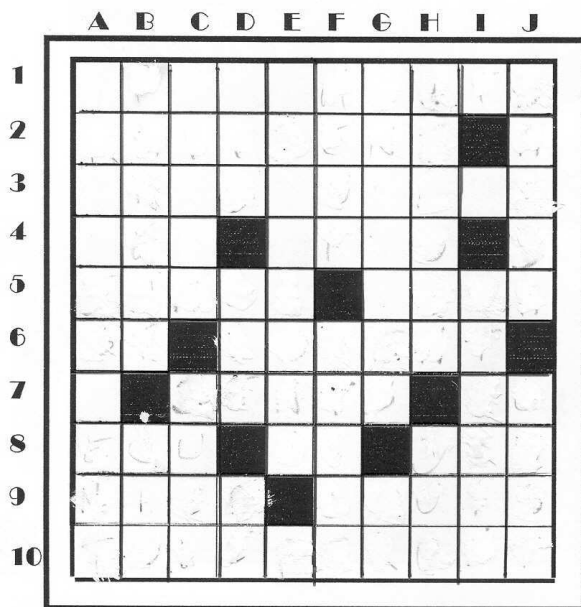
MARTINU, *Trio*, 3^e mouvement
Adrien Carré : violon – Paul Vialard, violoncelle – Van Nguyen :

JOLIVET, *pastorale de Noël* – Bertrand Wolff : harpe – Marylène Caillou : basson – Anne-Claire
BACH, suite – Jean-Baptiste Gorre : violoncelle Rebours : flûte
JAZZ – Frédéric Michel : guitare – Laurent Rénin : saxophone – Xavier Thollard : piano
Trouver l'amour ce soir – Mathilde Draoulec : violoncelle – Paul Vialar : violoncelle
PORTNOFF, *danse russe* – Marylène Caillou : violon – Gwenhale Georget : piano
JAZZ encore – Charles Chichportiche : saxophone – Paul Vialard : violoncelle
Olivier Cathelineau : batterie, piano



LA RECREATION

d'Y. NICOL

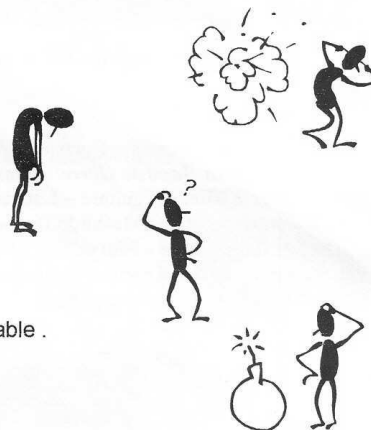


HORIZONTALEMENT

- 1- Les élèves ... paraît-il .
- 2- En toute hâte..
- 3- Qui ne ressemblent pas aux autres.
- 4- Prénom - Ne dis pas .
- 5- " Naquit un jour de l'uniformité "- Battit
- 6- Au bout du ballast - Vantent ..
- 7- Pour mordre - Deux points.
- 8- Aurait-il mieux résisté que l'euro - Note - Epais .
- 9- Réfuter - Pièce .
- 10- Seront indulgents .

VERTICALEMENT

- A - Un élève l'est en général .
- B - Géniteur du 1.- On en parle beaucoup depuis la mi-septembre (initiales)
- C - Rend fou -Affrontement sur le pré .
- D - Désert - De bas en haut : choisi - Note .
- E - Suivies du 3 elles ont de la valeur .
- F - Une jeune fille pour le " mec " - On peut le joindre à l'agréable .
- G - Pour travailler la terre - Métal .
- H - Mort à Trafalgar - Pour deux voix, par exemple .
- I - De même mère seulement .
- J - Tamisa _ Pour chasser .
- K - Indispensables



Solution du problème de l'ECHO N°9



1- ALCHEMISTE 2- SORCIER - RUE 3- STELLAIRE 4 OIE - SAGES 5- CORRIDA - OPE 6- INERTE - CRAN 7- EVE - RUT 8 - TÊTE - IMPOLI 9- - IL- DEPLIEE 10 OINTE - AU SEL 11 NAISSENT-SS.

A- ASSOCIATION B- LOTION - ELIA C- CREERENT - NI D- HCL - RR- TS E- ILL -ITE - DE F- MEA - DEVIE - G- IRISA - EMPAN H- RA - PLUT I- TREGORROIS J- EU - EPAULEES K- ESSENTIELS

FOIRE AUX LOTS !

S'il vous manque un numéro, si vous désirez vous informer, ou informer vos amis , vous pouvez vous procurer notre indispensable publication depuis le tout premier numéro .

Echo des colonnes 1996-97-98-99-2000: n° « zéro » - n° 1 - n° 2 - n° 3- n°4- n°5- n°6 -n°7- n°8- n°9

Deux numéros aux choix
Les neuf numéros

10 F (envoi inclus)
20 F (envoi inclus)

Pour votre courrier ou pour la nostalgie :

Des caricatures d'enseignants , élèves , inspecteurs....d' il y a près d'un siècle et demi par un élève du Lycée :

La série de 8 reproductions , format carte postale

25 F (envoi inclus)

Des photos du patrimoine du lycée

Série n°1 présentant livres anciens , planches de la grande encyclopédie , graffiti

Série n°2 présentant cabinet de physique et instruments anciens

La série de 5 photos

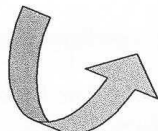
20 F (envoi inclus)

PRECISEZ VOTRE CHOIX (Echo , caricatures , photos 1 et/ou 2) et adressez le chèque correspondant au trésorier , à l'adresse d'Amélycor .

**POUR TOUTES VOS COM-
MANDES ADRESSEZ-VOUS**

A

L'ADRESSE CI-CONTRE



Annette Berzay TRESORIERE
AMELYCOR



Cité scolaire Emile Zola
Avenue Janvier B.P. 518
35006 RENNES-CEDEX

Pour nos différentes publications, voir la présentation pages 16 et 17



AUTRES TEXTES FONDATEURS



LETTRE DE MOUNIER, PREFET D'ILLE ET VILAINE AU CONSEILLER D'ETAT FOURCROY
CHARGE DE LA DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

"... Les professeurs du Lycée de Rennes sont probablement nommés dans le moment actuel. J'espère que vous aurez jugé convenable de conserver les anciens professeurs de l'Ecole Centrale : Binet, Germé, Rozais, Robillon et Lesage qui méritent en effet votre confiance par leur moralité et leurs lumières ...

(Saint-Malo , 6 thermidor an 11)

Le 7 prairial an 11 , Bonaparte, Premier Consul nomme le citoyen Yves Malherbe Procureur Gérant du Lycée de Rennes sur proposition de Despaulx, Chenier, Lorin maire de Rennes, Mounier Préfet d'Ille et Vilaine.

J.Cheniet et R. Despaulx, inspecteurs généraux des études font partie de la commission chargée de l'organisation du Lycée de Rennes.

Le 8 floréal an 11, Chenier est à Rennes . Il écrit : " Le local de l'ancien collège paraît convenable, sauf quelques réparations de peu d'importance et qui n'entraîneront point de délai ... "

Le 14 prairial an 11, le citoyen Delarue est nommé proviseur au Lycée de Rennes et le citoyen Aubin est nommé censeur des études au même lycée .



Citoyen Conseiller d'Etat.

LETTRE DU PREFET AU CONSEILLER D'ETAT CHARGE DE LA DIRECTION ET DE LA SURVEILLANCE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN DATE DU 6 PLUVIOSE AN 12 .

J'ai reçu l'arrêté du Ministre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour faire mettre à la disposition du Lycée les 1500 volumes qui doivent former la Bibliothèque.

Longtemps avant cet arrêté du 8 frimaire dernier le Ministre de l'Intérieur par sa lettre du 29 pluviose an 10, avait autorisé la vente des livres doubles, afin que le produit pût être employé aux ouvrages de réparation et d'entretien qu'il avait reconnu de faire à la Bibliothèque Publique.

L'arrêté du 8 pluviose an 11 a décidé que les bibliothèques de l'Ecole Centrale appartiendraient aux villes.

J'ai fait mettre en ordre celle de la ville de Rennes et elle a été placée dans un autre local.

Ces nouveaux arrangements ont nécessité des frais auxquels doit pourvoir la vente des

livres doubles. Les ouvrages restants n'offriraient pas les moyens suffisants pour fournir les 1500 volumes. Je vais faire transporter à Rennes quelques dépôts de livres restés dans d'autres villes du département : mais il ne sont presque composés que de livres théologiques. J'ai des ressources d'autant plus faibles que les autres départements ne sont plus affectés au Lycée de Rennes.

Salut et Respect
Moumier

(Archives nationales F/17/7981)



LETTRE DE DELARUE ET AUBIN AU CONSEILLER
D'ETAT CHARGE DE LA DIRECTION ET DE LA SUR-
VEILLANCE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



Lettre de Delarue, Proviseur et Aubin, censeur des études au Conseiller d'Etat chargé de la direction et de la surveillance de l'Instruction publique en date du 28 messidor an XI.

Nous vous devons, Citoyen Conseiller d'Etat, un compte particulier de nos premières observations dans cette ville puisque vous nous avez permis de vous écrire d'abord confidentiellement.

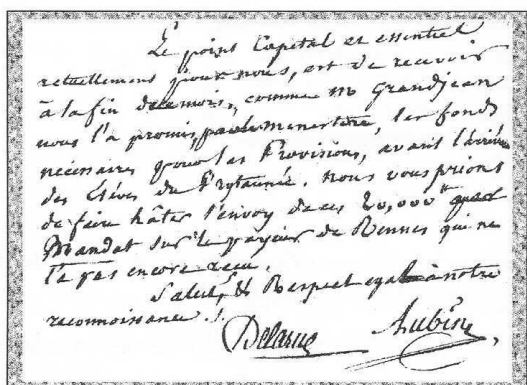
Nous sommes arrivés à Rennes mardi 23 à 4 heures après midi et nous y avons été reçus avec tous les témoignages du désir qu'on avait de nous y posséder pour l'établissement du Lycée.

Le Préfet et le Maire, chez qui nous nous sommes présentés dès le soir même, nous ont fait l'accueil le plus distingué. Le maire nous fit inviter pour le lendemain à dîner; et nous accorda, de concert avec le Préfet, tout le mobilier nécessaire pour notre logement, indépendamment du provisoire que nous y avions trouvé à notre prise de possession qui date de la nuit même où nous couchâmes pour la première fois à Rennes.

Le bâtiment que nous occupons est très vaste et parfaitement disposé pour les lieux d'exercice et le logement des élèves, infirmerie, lingerie, bibliothèque, réfectoires, cuisines, classes diverses, cour, et jardin dont on pourra tirer un grand parti pour les légumes, lorsqu'il sera cultivé; car tout y a souffert de l'abandon et des dégradations, comme les bâtiments qu'on répare depuis longtemps déjà, et où les ouvriers ont encore à travailler 6 semaines ou deux mois, si ils y travaillent journellement. Nous n'avons qu'à nous louer du zèle et de l'activité de l'architecte de la ville à cet égard. C'est M. Binet père du professeur de mathématiques.

Quant au prix des denrées, nous pouvons certifier qu'il dépasse de beaucoup notre attente, et les rapports qu'on en avait faits ; le grain est plus cher qu'à Paris, et bien moins beau ; il s'y vend 4^s la livre, le beurre commun 18^s en été et 42^s en hyver, la viande 10^s, le cidre 8^s la pinte, le vin (on n'en boit que de Bordeaux) 1^{fr} à 1^{fr} 4^s. Voilà pour le matériel.

Deux mots sur l'Esprit Public : tout le monde paraît désirer ardemment l'ouverture du Lycée ; mais on doute de prospérer par les passionnés (?) volontaires ; outre que la ville est fort



pauvre, sans commerce et sans manufactures, les pensions déjà existantes nous le disputeront à cet égard. Des externes on nous en promet tant et plus. Le temps seul et le succès décideront en notre faveur, si nous répondons au vœu du parti dominant qui est celui des principes passés, pour l'instruction et la morale religieuse, sans cagoterie ni superstition ; comme M. l'Evêque, qui nous a parfaitement accueillis hier, nous le disait en parlant d'un aumônier à choisir.

La cérémonie du 14 juillet s'est faite ici avec pompe et appareil militaires et civils, mais sans fête ni illuminations. Elle a fourni au Préfet, M. Mounier, l'occasion de nous y rendre en costume avec les autorités constituées et le Général de division, La Borde, nous a invités, en le visitant la veille, au banquet des autorités civiles qu'il a rassemblées chez lui ; tandis que le Préfet réunissait de son côté l'Etat major et les principaux officiers militaires.

M. le Préfet nous a ensuite personnellement priés de venir dîner chez lui avec M. Le Maire Lorin, hier et nous nous y sommes rendus avec notre Procureur Gérant, M. Malherbe, qui depuis notre entrée à Rennes, nous a toujours accompagnés, et s'est installé en même temps que nous au Lycée ; c'est un ancien bénédictin fort considéré dans la ville qui l'a nommé pour notre collègue, et dont le caractère modeste et simple s'accommode également de la franchise et de la liberté du nôtre.

Le point capital et essentiel actuellement pour nous, est de recevoir à la fin de ce mois, comme M. Grandjean nous l'a promis, par le ministère, les fonds nécessaires pour les Provisions, avant l'arrivée des élèves du Prytanée. Nous vous prions de faire hâter l'envoi de ces 20000^{fr} par mandat sur le payeur de Rennes qui ne l'a pas encore reçu.

Salut et Respect égal à notre reconnaissance.



Delarue Aubin

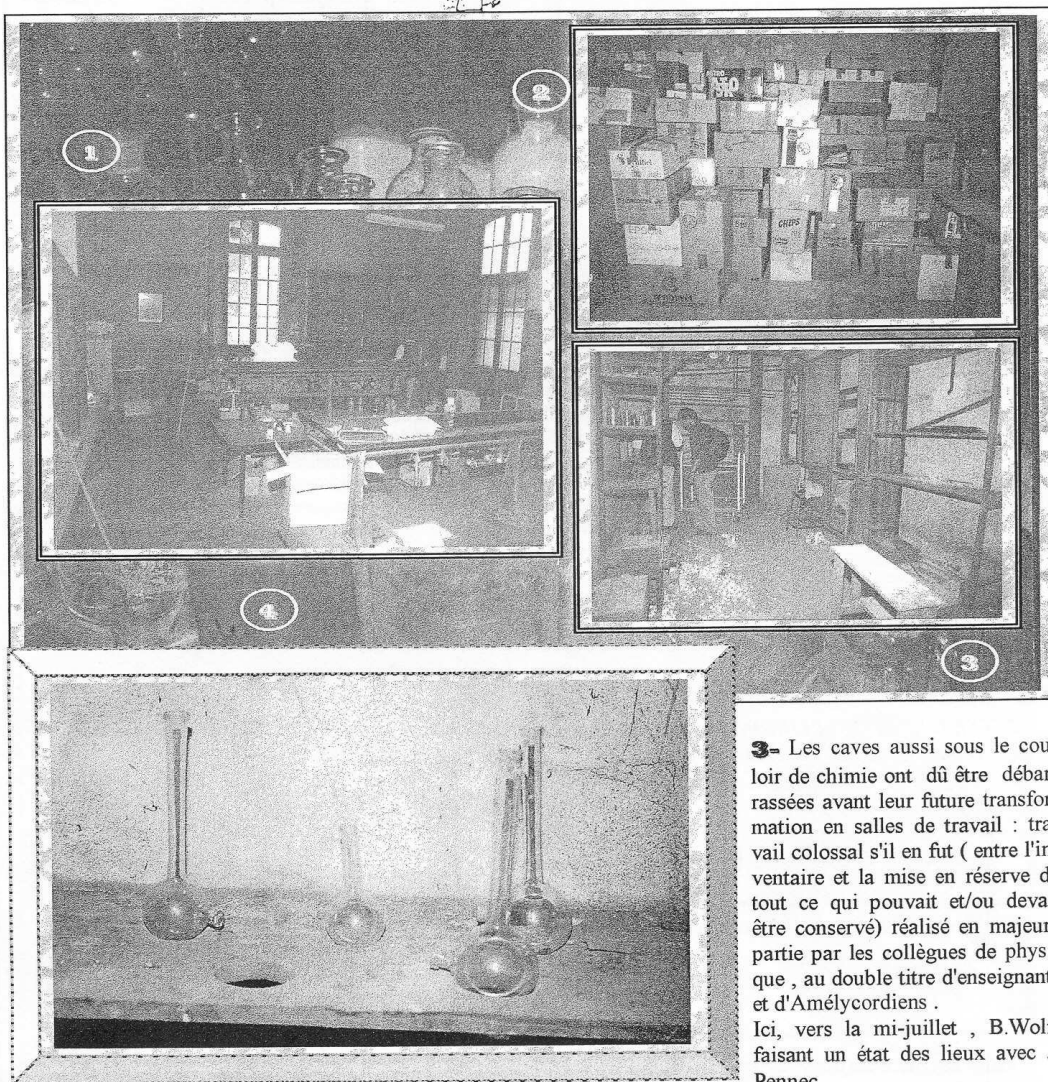
ÇA A DÉMÉNAGÉ !!! ... avec la participation active d'Amélycor

1-L'Amélycor s'est battue pour : la salle de chimie, au rez de chaussée, où officia monsieur Hébert, modèle du Père Ubu, va être enfin restaurée.

Ci-dessous voici un aperçu, aux alentours de la mi-juillet 2000, de la dernière phase de l'immense tâche qu'a constituée le déménagement de cette salle.



2 -Les livres anciens (218 volumes antérieurs au 18è) ont été descendus pour libérer le "grenier" au 3è étage du bâtiment central actuellement en travaux, où ils étaient entreposés depuis 5 ans, dans l'attente de l'aménagement de l'espace patrimoine et pour inventaire par les bonnes volontés de l'Amélycor. Certains ouvrages se trouvent actuellement dans le bureau de madame le Proviseur.



4-ancienne étagère à cornues dans les caves

3- Les caves aussi sous le couloir de chimie ont dû être débarassées avant leur future transformation en salles de travail : travail colossal s'il en fut (entre l'inventaire et la mise en réserve de tout ce qui pouvait et/ou devait être conservé) réalisé en majeure partie par les collègues de physique, au double titre d'enseignants et d'Amélycordiens.

Ici, vers la mi-juillet, B.Wolff faisant un état des lieux avec J. Pennec



photos: S. Blanchet

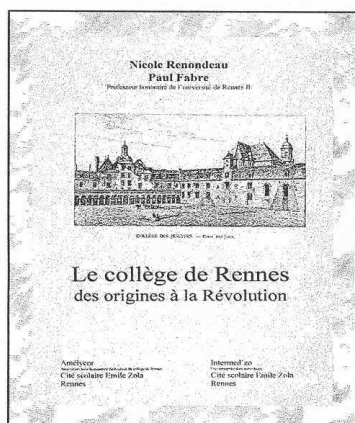
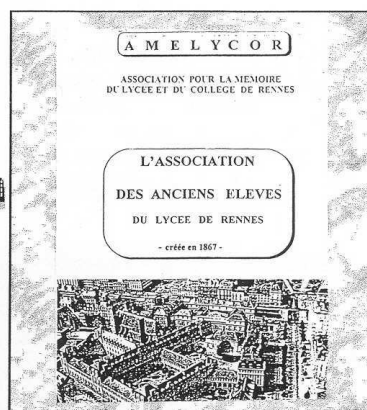
SUR NOS RAYONS

Pour l'instant, le nombre de nos publications reste suffisamment raisonnable pour que vous puissiez les lire toutes ! N'hésitez donc pas à vous les procurer .

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE DE RENNES par **NORBERT TALVAZ** (ancien élève)

A l'aide, en particulier, des archives départementales , Norbert TALVAZ a retracé l'histoire de cette association depuis sa création en 1867 jusqu'en 1938: son champ d'activité, ses moyens financiers, son activité bienfaitrice, ses présidents

40 Francs



«**LE COLLEGE DE RENNES DES ORIGINES A LA REVOLUTION** par **NICOLE RENONDEAU** et **PAUL FABRE** (professeur honoraire, Rennes II)

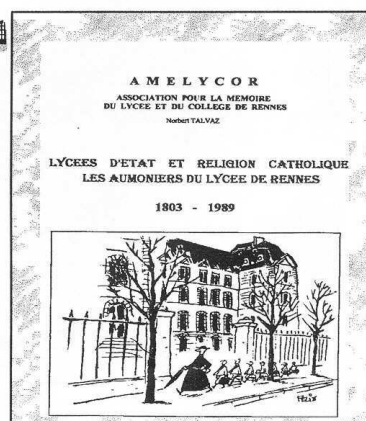
Dès le début du XI^{ème} siècle, la ville de Rennes se dote d'un enseignement secondaire public et gratuit qui devient le collège municipal et royal Saint - Thomas. Il a le monopole de l'enseignement en Bretagne et s'installe il y a près de 5 siècles à l'emplacement du lycée Emile Zola. Etablissement prestigieux avec ses annexes « séminaires » ou « hôtel des gentilshommes », il est un des modèles de ce que sera l'enseignement du XIX^{ème}. Célèbre par ses maîtres prestigieux qui inaugureront l'égyptologie, la sinologie, l'hydrographie ... et par ses élèves, de Descartes et Saint Louis Marie Grignon de Montfort à Chateaubriand, il fera place à l'Ecole centrale puis au lycée de Rennes.

BROCHE : 80 Francs RELIE : 150 Fr .

«**LYCEE D'ETAT ET RELIGION CATHOLIQUE - LES AUMONIERES DU LYCEE DE RENNES** » (1803-1989) par **NORBERT TALVAZ**

Après un rappel sur la création des lycées et les relations, parfois difficiles, entre le pouvoir, l'enseignement et les autorités religieuses sous les différents régimes en France, Norbert TALVAZ passe en revue les différents aumôniers qui se sont succédés au lycée de Rennes

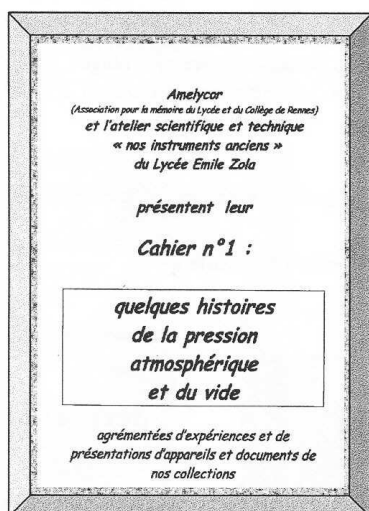
60 Francs



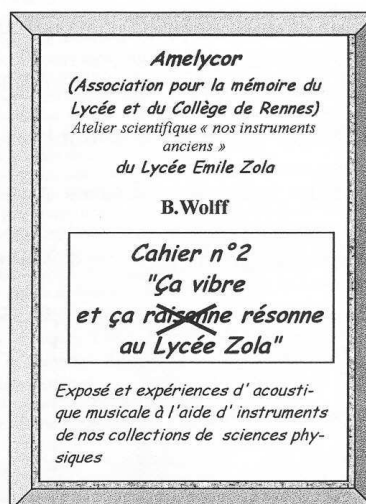
Pour savoir comment acquérir ces ouvrages , reportez-vous à la page 16

SUR NOS RAYONS

Si vous souhaitez en savoir plus sur une utilisation et une pratiques vivantes du patrimoine scientifique du lycée, vous ne pouvez ignorer les publications réalisées en partenariat avec l'Atelier Scientifique.



25 Francs



30 Francs



QUELQUES HISTOIRES DE LA PRESSION ATMOSPHERIQUE ET DU VIDE » (par B. Wolff et les élèves de l'atelier)

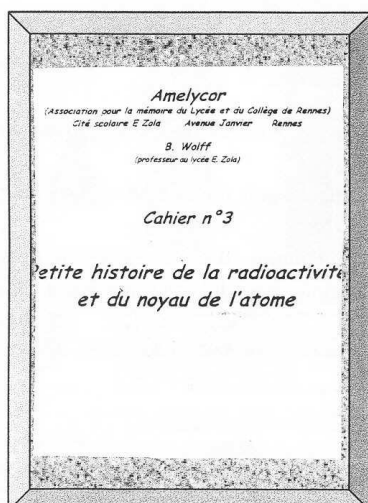
Un exposé de vulgarisation historico-scientifique avec présentation d'expériences réalisées sur nos instruments anciens (4 pages de planches couleur)

CA VIBRE ET CA RESONNE AU LYCEE ZOLA (par B. Wolff et les élèves de l'atelier)

Un exposé de vulgarisation sur l'acoustique musicale, avec présentation d'expériences réalisées sur nos instruments anciens

(4 pages de planches couleur)

10
Fr



Voici enfin, avec le *Cahier n°3*, la publication qui reprend le contenu d'un des premiers Jeudis d'Amelycor

Cette conférence a été reprise à l'invitation du lycée Joliot Curie, en décembre 1999, dans le cadre de la Quinzaine des Sciences, consacrée l'an dernier à la radioactivité



Sans oublier bien sûr
le CATALOGUE ILLUSTRÉ ET COMMENTÉ DES INSTRUMENTS des collections de sciences physiques réalisé par G. CHAPELAN

Document de travail (édition provisoire), non encore multiplié dans sa version couleur (38 pages de planches), disponible sur demande par photocopie, ou bientôt sur CD-Rom. Voir aussi sur le site Internet du Lycée



Y A-T-IL UN APRES Z O O O LA ?

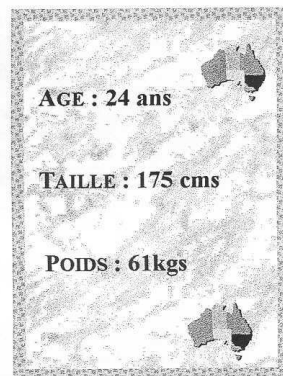
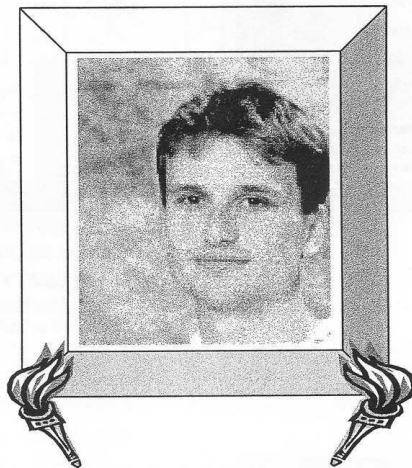
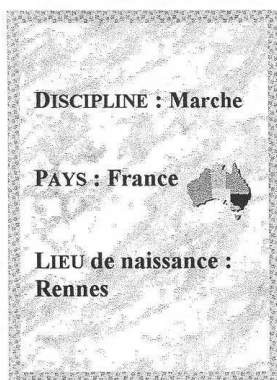


Que devient-on après avoir, pendant plusieurs années , longé et arpenté dans toutes les directions , pour aller de la salle de chimie , au rez -de -chaussée, à la salle de français du premier étage , pour se rendre de la salle de dessin , sous les toits ,au réfectoire en sous-sol ,des kilomètres de couloirs et d' escaliers ?

Eh bien ! on devient marcheur !

Enfin ...pas toujours d' autant plus que de Zola à Sydney , le chemin est long et le travail ardu !

Mais c'est bel et bien le cas d' **Anthony Gillet** ancien élève du lycée Zola .



🏆 1 ère participation au J.O

🏆 Championnat d'europe :
16 ème : (20 KM en 98) 🏆

🏆 Record perso. : 1H 21' 26"

Le Rennais Anthony Gillet (ASPPT) était sélectionné pour les jeux olympiques depuis avril dernier et s'est donc envolé pour Sydney.

Agé de seulement 24 ans, c'est avec sérénité que le jeune espoir du 20 KM marche s'est rendu au rendez-vous olympique.

En effet même s'il n'envisageait pas de ne pas faire le maximum , il savait également qu'un sportif , de si haut-niveau soit-il , n'est jamais à l'abri d'une baisse de régime. Pour lui, de toute façon , les J O sont avant tout une compétition comme les autres.

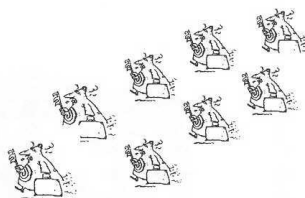
Une place entre la 8è et la 16è place ou battre son propre records était , à son avis , déjà bien.

POUR EN SAVOIR PLUS ET PLUS

ALLEZ SUR LE SITE DU LYCEE



**TOUS AU 1^{er} RENDEZ-VOUS
DES
JEUDIS DE L'AMELYCOR**



**JEUDI
26 octobre 2000**

**LA FACULTE DES SCIENCES DE
RENNES (1840-1896) au XIX^e siècle**

par JOS PENNEC

**18 heures
au LYCEE**

En 1808 la faculté des sciences de Rennes est créée ...sur le papier. Il faut attendre août 1838 pour voir Salvandy, ministre de l'Instruction Publique, proposer la création de facultés dans " des villes rassemblant une studieuse jeunesse dans les écoles de droit ou de médecine comme Rennes et Montpellier ". Le 12 septembre 1840 la faculté des sciences de Rennes est enfin créée. Malgré l'insuffisance des moyens accordés à la recherche et surtout le manque de laboratoires, les travaux des professeurs et les succès des étudiants assurent le rayonnement de la faculté des sciences.



**VOUS VOUS SENTEZ A L'ETROIT ?
N'HESITEZ PAS
SURFEZ !**



POUR LES INTERNAUTES

Gérard CHAPELAN a poursuivi la réalisation du catalogue des instruments scientifiques anciens .
Et c'est désormais accessible sur le site du Lycée , créé par les **élèves de STT** et leurs professeurs .

Adresse :

<http://www.multimania.com/zolastt/>



Conception et réalisation: Suzanne Blanchet

NE VOUS LAISSEZ
PAS ALLER ...
ADHEREZ



✕

RAPPEL : L'adhésion vous permet non seulement de soutenir et de faire vivre l'Améycor mais aussi de recevoir l' **ECHO DES COLONNES** et d'être informé des dates des différentes activités - (conférences en particulier) - de l' Association .

NOM Prénom.....

Profession

adresse.....

Numéro de téléphone.....

TRESORIER AMELYCOR
Cité scolaire Emile Zola
Avenue Janvier B.P. 518
35006 RENNES-CEDEX

désire adhérer à **AMELYCOR** pour l'année scolaire 2000... / 2001.... le Signature.....
ci-joint un chèque de 80 francs